

COMPTE-RENDU DU CA DU 24 MARS 2025

Séance ouverte à 12h30

Présents : Bernard Bottari, Dominique Bouvet, Jackie Héribert, Agnielle Maillard, Gilbert Nollet, Nicole Pinson, Jean Rahola, Christian Zimmerman

Ordre du jour proposé par Bernard Bottari, animateur des débats

- 1/ Approbation du compte-rendu du précédent CA
- 2/ Aperçu des comptes
- 3/ Relations avec l'Amicale Jamin
- 4/ Qui fait quoi ?
- 5/ Programme d'été et festivités : pique-nique, déjeuner annuel
- 6/ Date de la prochaine AG

1/ Approbation du compte-rendu du précédent CA
Le compte-rendu du CA du 10 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2/ Aperçu des comptes

Notre trésorier, Jean Rahola nous informe que le compte courant du club présente un solde créditeur de 4 183,12€ et que le montant du livret bleu s'élève à 36 371,38€.

3/ Relations avec l'Amicale Jamin

Manuel, le président de l'Amicale Jamin souhaite que le Club de Bridge des Copains continue à verser les droits de table à l'Amicale, étant convenu que **les droits de table permettent à l'Amicale d'assumer la totalité des dépenses festives du Club, sauf participation des membres (ex : repas festif annuel pour lequel les adhérents paient environ 50 % de la prestation)**. Manuel souhaite aussi que le produit de l'école de bridge soit également versé à l'Amicale. **Ceci rentre dans le cadre du paiement en ligne des cotisations à l'Amicale Jamin qui sera proposé. Dans ce cas, nous souhaitons que les stagiaires atelier continuent à payer l'adhésion de 30 Euros (en ligne) et que leur participation à l'Atelier Bridge Des Copains (60 Euros) soit assimilé à des droits de table permettant de faire face à nos dépenses festives de type « voyage commenté par Gilbert ».**

En outre, l'école de bridge souscrita pour la rentrée prochaine un abonnement à Zoom, pour la somme de 150€ qui sera acquittée par l'Amicale Jamin. **Plusieurs stagiaires utilisent cette fonction et suivent le cours en mode « télé travail » depuis quelques semaines, mais les conférences gratuites sont limitées à 40 minutes, alors que les temps d'enseignement durent 60 minutes.**

Enfin, Pierre Edouard **Bussenot**, le professeur de bridge extérieur au Club des Copains, exerçant à titre professionnel (donc rémunéré), accueilli provisoirement à titre gracieux par l'Amicale, a été informé **par l'Amicale et par courrier qu'il ne bénéficierait plus des locaux de l'Amicale à partir du 30/6/2025. L'activité professionnelle et commerciale est incompatible avec l'esprit et les statuts de l'Amicale Jamin.**

4/ Qui fait quoi ?

- Christian Zimmermann : représentant légal, animateur de l'atelier de bridge et relations avec l'Amicale ;
- Jean Rahola : trésorier ;

- Bernard Bottari : animateur de l'atelier de bridge et relations avec l'Amicale ;
- Gilbert Nollet : organisation des voyages ;
- Agnielle Maillard : supervision des tournois, cafétéria, activités festives ;
- Jackie Héribert : supervision des tournois ;
- Dominique Bouvet : inscriptions, cafétéria, activités festives ;
- Nicolle Pinson : secrétariat ; gestion des jokers.

Cette énumération n'est pas exhaustive, chacun pouvant être multitâches... Bernard Bottari **est responsable de la tenue du** tableau complet des attributions de chacun, **affiché** dans l'espace d'affichage réservé au Club.

D'autre part, Bernard Bottari, Jackie Héribert, Nicolle Pinson se sont portés candidats à une formation assurée par Marie-Paule Zimmermann pour le calcul et la publication des résultats des tournois. **La formation de Bernard et Nicolle aura lieu le mercredi 2 avril de 14 à 16 h.** La formation de Jackie est reportée à une date ultérieure.

Enfin, un **appel à candidatures est lancé pour remplacer Jean Rahola, notre trésorier** qui s'acquitte fidèlement de sa mission depuis déjà plusieurs années **et ne souhaite pas prolonger cette responsabilité au-delà de la fin de son mandat qui s'achève à la prochaine A.G.**

5/ Programme d'été et festivités

Le pique-nique annuel est fixé au 8 juillet, date à laquelle les élèves de l'école sont en vacances, ce qui permet d'utiliser la cour pour les réjouissances du Club.

Il est également prévu pour le vendredi 13 juin un déjeuner peut-être à la campagne (Jonchery-sur-Vesle-, Sillery ?). La participation demandée aux membres du Club serait de 30 ou 40€, la différence étant prise en charge par l'Amicale, elle-même financée par nos droits de table.

En ce qui concerne le programme d'été proprement dit, Bernard Bottari a préparé un tableau à remplir pour fin mai au plus tard, afin de déterminer les disponibilités de chacun.

6/ Prochaine AG

Sur proposition de l'Amicale Jamin, la prochaine AG pourrait se tenir dans le gymnase, pendant les vacances d'automne. La date du **mardi** après-midi du 21 octobre a été retenue.

7/ Questions diverses

Organisation des tournois

Le C.A. a débattu du problème du nombre élevé de tables, dont chacun se réjouit. 16, 17, 18 tables plusieurs fois au mois de mars, c'est une excellente nouvelle quant à la santé morale du Bridge Des Copains. La question est celle du nombre de tournois : un seul avec 36 étuis en circulation, 12 positions et 2 donnes. Il en résulte que l'on ne joue que les 2/3 des donnes avec seulement les 2/3 des tables quand il y a 18 tables (18 tables incomplètes le 28/02 et le 14/03).

On pourrait alors faire deux tournois avec 24 étuis en circulation dans chacun et 8 positions de 3 donnes. Ainsi, on jouerait tous les étuis avec toutes les paires du même tournoi.

L'idéal serait que l'on joue les mêmes donnes avec un énorme travail de duplication à réaliser manuellement puisque nous ne disposons pas de machine à distribuer (coût : 4000 Euros pour quelques dates dans l'année : 7 tournois ont atteint 16 tables sur les 12 derniers mois).

Organiser deux tournois totalement indépendants est possible avec une hétérogénéité liée au placement des paires qui ne peut pas être ni équilibré ni équitable.

Les responsables des résultats ne sont pas favorables l'organisation en deux tournois qui augmenterait leur travail. Les volontaires pour les aider ne sont pas légion malgré notre appel à leur bonne volonté.

Les formations de nouveaux volontaires sont destinées à l'activité courante et pas à une duplication des tournois.

L'esprit du Bridge Des Copains est et doit rester l'envie de partager un bon moment assorti de bonnes enchères, d'un bon jeu de la carte, le tout dans un silence harmonieux. Il ne doit pas devenir l'envie de performances, même si nous calculons et publions des résultats pour que chacun se situe.

Tournoi du chapeau

Puisque nous parlons de l'esprit du club, le challenge Denise OGNOIS en fait partie. Le tournoi du chapeau est un moment convivial au cours duquel chacun découvre un partenaire. Nous l'organisons un mardi et un vendredi chaque année. Cela reste un nombre raisonnable et le C.A. décide de poursuivre ce tournoi qui correspond tout à fait à l'esprit du Bridge Des Copains. Nous notons que quelques joueurs ne viennent pas ce jour-là. Nous notons également que quelques joueurs ont une fâcheuse tendance : malmener leur partenaire. Ce n'est vraiment ni le jour, ni l'esprit de la maison.

Utilisation de « bridgemate »

Certains joueurs indiquent que dans les autres clubs il y a des bridgemate, ces boîtiers électroniques qui calculent les résultats (coût de 18 : environ 5000 Euros). Le C.A. reste favorable à la situation actuelle des fiches ambulantes traditionnelles et manuscrites. Utiliser des bridgemate reviendrait à ce que chaque joueur connaisse son résultat en quittant le club. Alors, ce serait « adieu » à notre lien social riche :

Le blog des copains est fréquenté : 2524 connexions en janvier ; 2144 en février

Est-il lu ? si l'on regarde les chiffres (18/3 : 79 ; 19/3 : 120 ; 20/3 : 102 ; 21/03 : 156 ; 22/03 : 82)

Nous sommes en ce moment entre 60 et 70 autour des tables. Le nombre de connexions est toujours supérieur à ce nombre, y compris les jours où il n'y a pas de tournoi.

Cela amène à penser que ce lien social est utile. Le C.A. reste persuadé que les bridgemate ne correspondent pas à l'esprit de notre club.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h30.